



OUVERTURE DE POSTE

Journalier saisonnier – travaux publics

La Ville de Coaticook requiert les services d'une personne polyvalente pour occuper un poste de journalier saisonnier. Nous avons également des postes de journalier saisonnier temporaire à pourvoir.

Les postes de saisonnier couvrent une période d'environ 7 mois de services continus par année. L'employé peut éventuellement obtenir un autre poste qui lui permettra de travailler régulièrement tout l'hiver.

Les personnes recrutées seront intégrées à l'équipe de déneigement durant l'hiver, ce qui implique des travaux de nuit. Durant la période de déneigement, le travail sera sporadique en tant que saisonnier et à une fréquence régulière une fois que l'employé a obtenu un poste l'hiver.

Les candidats doivent détenir un permis de conduire de classe 3, ou s'engager à l'obtenir. Ils doivent soumettre la preuve qu'il a réussi le cours "Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction". Ils doivent aussi détenir un diplôme d'études secondaires (DES). Toute formation ou expérience pertinente sera prise en considération. Les candidats doivent avoir de bonne habileté manuelle et physique et détenir au moins un (1) an d'expérience pertinente.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae à l'adresse mentionnée ci-dessous ou par courriel à g.coulombe@coaticook.ca avant lundi 7 avril 2025 à 12 h :

Ville de Coaticook
77, avenue de la Gravière
Coaticook (Québec) J1A 3E5

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.

**La Ville de Coaticook souscrit au principe d'équité en matière d'emploi.
L'emploi du masculin dans le texte est utilisé pour en faciliter la lecture.**